



SAINT-CYR-L'ÉCOLE  
(YVELINES)

**DECISION DU MAIRE N° 2023/02/22 PRISE EN VERTU DE  
LA DELEGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 MAI 2020**

---

**Direction des Affaires Culturelles  
MV**

**OBJET : Contrat de prestation artistique pour la réalisation d'une journée de rencontre dans le cadre des activités de la Bibliothèque Municipale Albert Camus, avec un auteur et la présentation de son œuvre sur le thème du harcèlement, à deux classes des lycées Jules-Hardouin Mansart et Jean Perrin. Changement de la date de cette journée.**

Le Maire de Saint-Cyr-l'École.

Vu l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Vu l'article R 2122-3 1° du Code de la commande publique.

Vu la délibération n° 2020/05/8 du 25 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie de ses propres attributions et en cas d'empêchement de Madame le Maire, à Monsieur Yves JOURDAN, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.

Vu la décision du Maire n° 2023/01/1 du 13 janvier 2023 par laquelle un contrat de prestation artistique a été conclu avec Monsieur Gaël AYMON, auteur de romans pour la jeunesse et les adolescents, en vue de réaliser le 19 janvier 2023, une journée de rencontre et de présentation de ses œuvres autour du harcèlement auprès de deux classes des lycées Jules-Hardouin Mansart et Jean Perrin.

Vu le contrat d'engagement (activités relevant des revenus artistiques) conclu le 16 janvier 2023 avec Monsieur Gaël AYMON, auteur ayant réalisé une œuvre sur le thème du harcèlement.

Considérant que dans le cadre d'une politique d'information et de sensibilisation sur des problématiques rencontrées par la jeunesse au regard des phénomènes de harcèlement, la commune de Saint-Cyr-l'École a souhaité organiser, dans le cadre des activités de la Bibliothèque Municipale Albert Camus la rencontre avec un auteur et la présentation de son œuvre sur ce thème à deux classes des lycées Jules-Hardouin Mansart et Jean Perrin, le 19 janvier 2023.

Considérant que cette journée de rencontre prévue à cette date, n'a pu avoir lieu en raison du mouvement social concernant le projet de loi sur les retraites survenu ce même jour,

Considérant qu'en accord avec l'auteur invité, cette initiative est reportée au 16 février 2023 suivant les horaires initialement prévus le 19 janvier 2023,

Considérant qu'il y a lieu de modifier en conséquence la décision du Maire n° 2023/01/1 du 13 janvier 2023 susvisée afin de prendre en considération le changement de la date de cette rencontre entre l'auteur et les deux classes concernées des lycées susmentionnés.

**DECIDE :**

**Article 1** : La journée de rencontre et de présentation des œuvres de Monsieur Gaël AYMON, auteur de romans pour la jeunesse et les adolescents autour du harcèlement, auprès de deux classes des lycées Jules-Hardouin Mansart et Jean Perrin, initialement prévue le 19 janvier 2023, est reportée au 16 février 2023. Cette manifestation se déroulera dans les locaux de chacun des deux établissements scolaires susmentionnés, de 9h15 à 11h15 au Lycée Jean Perrin et de 13h à 15h au Lycée Jules-Hardouin Mansart.

**Article 2** : Un avenant n° 1 au contrat d'engagement (activités relevant des revenus artistiques) conclu le 16 janvier 2023 avec Monsieur Gaël AYMON, sera signé avec cet auteur afin de prendre en considération cette modification de la date prévue initialement pour cette journée de rencontre.

**Article 3** : Les autres dispositions de la décision du Maire n° 2023/01/1 du 13 janvier 2023 susvisée, non modifiées par la présente décision, demeurent en vigueur.

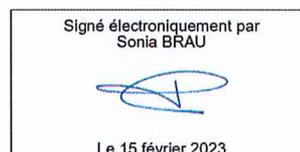
**Article 4** : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie et le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Cyr-l'École, le 15 FEV. 2023

Certifié exécutoire  
par publication en ligne le : 15 FEV. 2023  
et  
par transmission  
en Préfecture des Yvelines le : 15 FEV. 2023



**Sonia BRAU**  
Maire  
Conseiller départemental  
Vice-Président de Versailles Grand Parc



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Contrat de prestation artistique pour la réalisation d'une journée de rencontre dans le cadre des activités de la Bibliothèque Municipale Albert Camus, avec un auteur et la présentation de son oeuvre sur le thème du harcèlement, à deux classes des lycées Jules-Hardouin Mansart et Jean Perrin. Changement de la date de cette journée.

---

**Date de transmission de l'acte :** 15/02/2023

**Date de réception de l'accusé de réception :** 15/02/2023

---

**Numéro de l'acte :** 2023-02-22 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 078-217805456-20230215-2023-02-22-AU

---

**Date de décision :** 15/02/2023

**Acte transmis par :** Jean Paul BOIRE

---

**Nature de l'acte :** Autres

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.4. Autres types de contrats